



DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UN ENGIN DE LEVAGE

(document à compléter et à retourner au service instructeur avant toute installation)

Déclarant :

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale :

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :

Adresse : n°:

Voie

Complément d'adresse :

Code postal :

Localité

Téléphone (fixe ou portable) :

Courriel :

1. sollicite l'autorisation de MISE EN PLACE d'un engin de levage :

Installée sur le chantier situé (nom et adresse):

Numéro du PC ou DP :

Nature des travaux:

Nom du responsable du chantier :

Téléphone (fixe et portable) :

Courriel :

Caractéristiques de l'appareil :

Désignation :

Marque :

Numéro du châssis :

Type :

Date prévisionnelle de montage :

Année de Fabrication :

Durée d'utilisation

Date de 1ère mise en service

Installation :

Fixe ☐

Mobile ☐

Portée de flèche :

Longueur contre flèche :

Hauteur sous crochet :

Dimensions à la base :

Survois ou interférence :

☐ Voie publique, terrains ou propriétés tiers

☐ Bâtiments voisins ou tiers *

☐ Écoles ou autres établissements

☐ Grues chantier voisin

☐ Lignes électriques, obstacles naturels, etc.

☐ Grue même chantier (existante ou prévue)

☐ Propriétés privées ou professionnelles

* Dans ce cas joindre les autorisations des tiers

Équipements de sécurité :

Anémomètre ☐ oui ☐ non
Limitateur ☐ oui ☐ non Marque Type
Dispositif d'inférence ☐ oui ☐ non Marque Type
Autres

Montage :

Grue mobile ☐ oui ☐ non
Sur voie publique ☐ oui ☐ non

Nom et adresse de l'entreprise chargée du montage :

Téléphone (fixe et portable) :
Courriel :

Nom du responsable chargé du montage sur ce chantier :
Téléphone (fixe et portable) :
Courriel :

2. m'engage à :

- respecter la réglementation en vigueur,
- à n'employer que des grutiers qualifiés ayant reçu une formation appropriée relative à l'engin, à ses dispositifs de sécurité et aux conditions de leur mise en œuvre,
- ne pouvoir prétendre à aucun recours contre la Ville dans le cas d'accidents survenus aux tiers par suite d'une fausse manœuvre de l'appareil, de son effondrement sur la voie publique ou de la chute de celui-ci de tout objet ou matériau,
- à transmettre le dossier fixé par l'article 2 de l'arrêté municipal 07-1499 du 21 mai 2007

établie par :
en qualité de :

en date du

Signature :

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence (24h/24h) :

Qualité :
Téléphone (fixe et portable) :
Courriel :

Réservé à la commune de SAINTE-MAXIME pour instruction :

FAVORABLE ☐	DEFAVORABLE ☐	Date, nom et signature du technicien